4. Les prérequis à une bonne mise en œuvre technique

La réussite d'un raccordement client tient en priorité à la bonne réalisation des étapes précédentes : liaison PM/PBO, pose du PBO avec prise en compte des contraintes liées au futur raccordement client, agrémentation rigoureuse du SI générant l'Ordre de Travail (voir chapitre 3 page 68), etc.

La nécessité du rappel des bonnes pratiques pour la réalisation des derniers mètres du déploiement s'est faite ressentir en raison des multiples retours d'expérience que les acteurs de la filière ont recueillis en une décennie de construction de raccordements finals, tous types d'habitats et zones confondues. La maitrise aléatoire des règles de l'art en matière de réalisation des travaux peut être aussi une source de conflits entre l'opérateur et le propriétaire, voire favoriser la mise en danger des intervenants dans le cadre de leur mission. Outre l'aspect esthétique, le côté économique se voit fortement impacté par le non-respect d'une installation d'un réseau hors des règles de l'art.

Les quelques cas qui suivent viennent conforter l'intérêt à respecter la mise en œuvre telle que développée dans le chapitre qui suit.

Fig. 34 | Cas de branchements en façade (non fixés) et passant par les huisseries

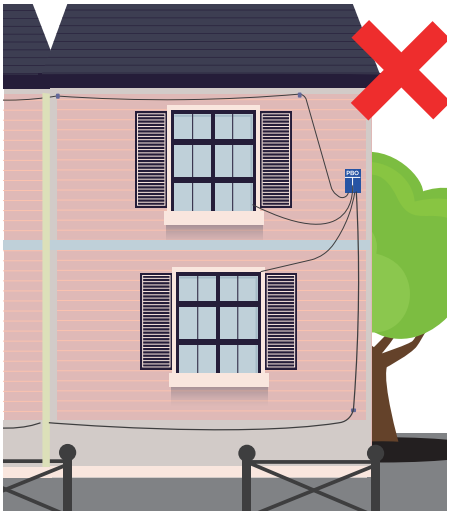

RÉSULTAT : A la demande des Architectes des Bâtiments de France et de la Collectivité locale, s'en est suivi une reprise totale sous peine d'arrêt du déploiement sur la commune (coût estimé de l'intervention hors préjudice moral et déficit d'image de l'opérateur = 2 à 5 x le coût initial)

Fig. 35 | Cas de branchements en façade respectant les règles de l'art

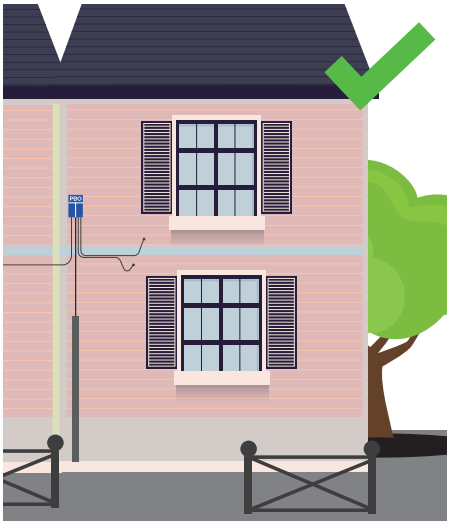

RÉSULTAT : L'installation réalisée par l'Opérateur d'infrastructure anticipe les futurs raccordements clients. Le positionnement du PBO permet ainsi au technicien qui réalise le raccordement client d'opérer d'une manière discrète en matière de pose d'équipements sur la façade.

Fig. 36 | Cas d'un PBO et un parcours du câble en partie commune non conforme à l'étude initiale, avec percements non rebouchés

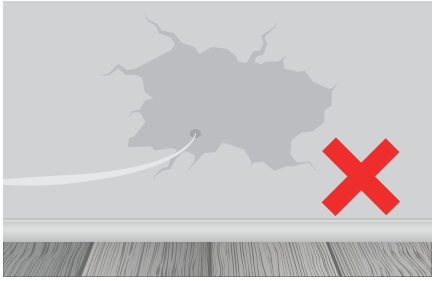

RÉSULTAT : A la demande du syndicat des copropriétaires, s'en est suivi une reprise totale de l'installation avec les futurs raccordements clients en présence d'un représentant de la copropriété (coût de l'intervention hors préjudice moral et déficit d'image de l'opérateur = 2 x cout initial de l'intervention).

Fig. 37 | Cas d'un percement conforme

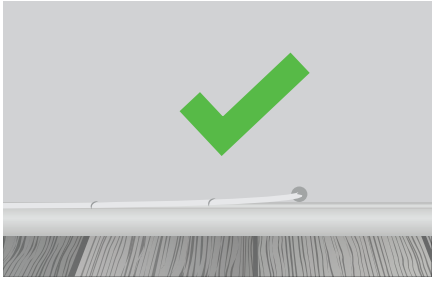

RÉSULTAT : La traversée de la cloison est réalisée avec un matériel adapté au matériau à percer (perceuse et foret), le tout dans le respect de l'esthétique (au plus près de la plinthe).

Fig. 38 | Cas d'une colonne rampante extérieure

RÉSULTAT : A la demande du propriétaire de la maison de caractère, s'en est suivi une reprise totale du parcours des câbles de raccordement (coût estimé de l'intervention hors préjudice moral et déficit d'image de l'opérateur = 2,5 x cout initial).

Fig. 39 | Cas d'une colonne rampante extérieure conforme

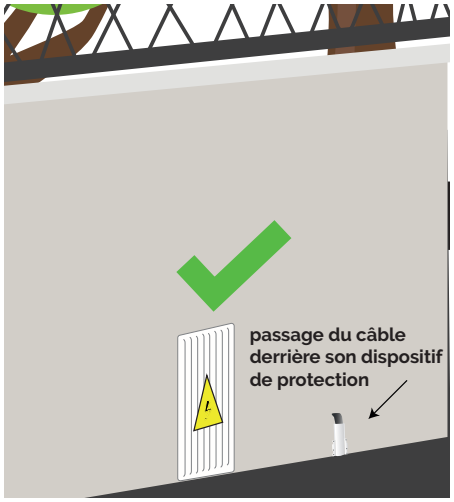

RÉSULTAT : L'Opérateur d'Infrastructure aura au préalable préparé l'adduction à un futur usage en toute sécurité. Pour une sortie de fourreaux en pied de façade en un point de pénétration bas, il existe un dispositif spécifique nommé «Rempart» pour améliorer la sécurité des câbles dans ces points exposés aux outils divers. Si cet équipement n'est pas en place, le technicien pourra être amené à en poser un.

Fig. 40 | Cas d'une intervention chez le client avec parcours et percements ayant porté atteinte à l'esthétique du logement

RÉSULTAT : A la demande du client insatisfait du résultat final, s'en est suivi une reprise totale de l'installation intérieure avec remise en état des parties endommagées (rebouchage, peintures) (coût de l'intervention hors préjudice moral et déficit d'image de l'opérateur = 3 x cout initial).

Fig. 41 | Cas d'une installation sécurisée et respectant l'esthétique des parties communes

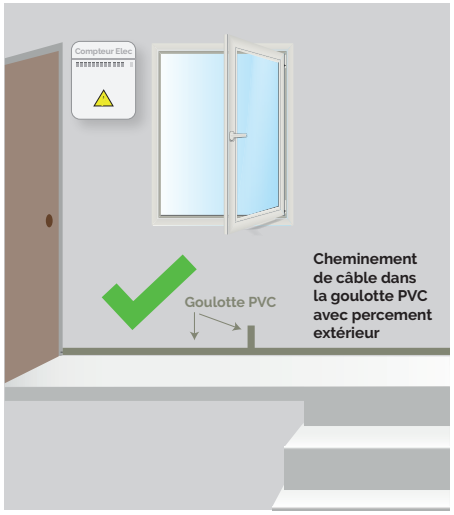

RÉSULTAT : Les percements se feront au plus près des planchers (et non via les huisseries). Les cheminements des câbles dans les parties communes seront sous goulottes, dans le respect des distances de sécurité avec les divers réseaux pouvant exister.